RÉGION GRAND EST

Présentation

La Région Grand-Est présente une diversité d’espèces et de milieux naturels tout à fait remarquable !
La biodiversité mérite la plus grande attention et la Région s’engage, dans le cadre de ses compétences, à la préserver. Qu’il s’agisse de forêts, de prairies et pelouses ou encore des zones humides, la Région Grand Est mène des programmes d’action en faveur de la protection et de la gestion des habitats et des espèces du territoire.

Principales compétences environnementales

- **Protection des ressources en eau et des milieux naturels** : Soutien aux actions de préservation et de restauration des cours d’eau, zones humides et espaces naturels sensibles.
- **Développement de la Trame Verte et Bleue (TVB)** : Favorise la continuité écologique entre les milieux naturels pour préserver la faune et la flore.
- **Accompagnement des territoires dans la transition écologique** : Aide aux collectivités pour intégrer les enjeux environnementaux dans leurs politiques d’aménagement et d’urbanisme.
- **Sensibilisation et éducation** : Programmes pédagogiques et formations pour les élus et les citoyens sur les enjeux environnementaux et climatiques.

Dispositifs en faveur de la biodiversité

- **Commune Nature :** Accompagnement des 5 000 communes du Grand Est vers une gestion sans pesticides des voiries, espaces verts et publics.
- **Trame Verte et Bleue :** Maintien et restauration des corridors écologiques pour favoriser les déplacements et la reproduction des espèces.
- **LIFE Biodiv’Est :** Programme soutenant la restauration des milieux naturels (fleuves, haies, réserves) pour préserver la biodiversité**.**

📞 **Téléphone : 03 87 61 66 91**
🌐 **Site web : biodiversite.grandest.fr**
Un formulaire de contact est disponible sur le site officiel.